

Les pèlerins se rendant directement à la Mecque doivent porter l'ihram à l'avion à compter de vendredi

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 19-11-2008 19:34:47

Les pèlerins encadrés par le ministère des Habous et des Affaires islamiques, qui quitteront les différents aéroports du Royaume à destination des Lieux Saints, doivent être munis de leur "Ihram", à compter des premières heures de vendredi 21 novembre, indique un communiqué du ministère.

Le port de l' "Ihram", vêtement spécial pour l'accomplissement des rites du pèlerinage, est prévu à bord des avions au-dessus du lieu-dit Rabegh pour les pèlerins se rendant directement à la Mecque, précise ce communiqué parvenu mercredi à la MAP.

Selon le ministère, le dernier vol direct (AT 508) à destination de Médine, est prévu jeudi à 23H05 GMT en partance d'Errachidia.

MAP